

Liminaire
CTL du 30/06/2022

Madame la présidente,

Supprimer des emplois, supprimer les trésoreries, supprimer les SIE, les SIP, les SPF, à visage humain, supprimer les CAP locales de mutation, supprimer le CHS-CT, supprimer-supprimer-supprimer (...)! Voilà, le leitmotiv de la politique menée à la DGFIP.

Pour compenser toutes ces suppressions que fait-on?

On se prépare à recruter des contractuels ; on met en place le NRP; on regroupe jusqu'à l'extrême, avec l'exemple du SIE départemental, lequel comprendra 70 AGENTS ce qui va bien au-delà du plafond d'agents mentionné dans les promesses initiales, lors de la pub de la DG sur le NRP.

Souvenons-nous, on nous parlait de 40 à 50 AGENTS grand maximum! La borne départementale étant désormais atteinte, il faudra bien envisager la fusion des petites directions, si on veut poursuivre le NRP. Et, c'est tant mieux si les agents le demandent à travers REMUE-MÉNINGES.

Voilà où nous en sommes et c'est consternant!

On veut aussi nous faire croire que la médiation RH compensera la suppression des CAP. De qui se moque -t-on?

La formation spécialisée que nous connaissons en 2023 ne remplacera jamais avantageusement le CHS-CT.

Nous pourrions décliner toutes les suppressions qui existent à la DGFIP de façon exhaustive et démontrer que ce qu'il y a à la place, constitue à chaque fois un recul.

C'est pourquoi REMUE-MÉNINGES, vaste opération de communication de la DG, peut être vécue par certains agents comme un vrai traumatisme psychologique car, demander aux agents de réfléchir à leur avenir et à celui de la DGFIP, dans un tel contexte, n'est pas de nature à diminuer les RPS dans notre Direction.

Il existe cependant une lueur d'espoir. C'est le syndicalisme libre et indépendant, pratiqué notamment par FO, qui peut nous sortir de l'ornière.

En effet, depuis le résultat de la dernière Législative, nous constatons un autre comportement de la part de nos décideurs.

Soyons clairs, le 19 juin, le peuple a tranché. Les plans du Président de la République sont devenus moins légitimes, notamment le projet de réforme des retraites, avec un allongement de la date légale de départ à 65 ANS.

Il faut regarder la réelle représentativité de cette majorité relative : en intégrant l'abstention qui est de 53,77 %, cette majorité a été élue par 16,49 % des inscrits.

Ce socle reste très fragile et dès lors, les partenaires sociaux deviennent incontournables si l'on ne veut pas aller droit dans le mur.

Rappelons que le Président a reçu NOTAMMENT FO la veille du second tour des législatives, ce qui témoigne de l'importance de notre organisation syndicale.

Était-ce déjà un premier signe de fébrilité?

Alors que, pendant 5 ANS, les Ministres ont snobé les CTM, celui qui vient de se tenir dans ce nouveau contexte a été honoré par la présence significative et active de Monsieur LEMAIRE et de Monsieur ATTAL, avec une réelle écoute.

S'agissant du dossier Fonction Publique, l'ancienne Ministre ayant été désavouée dans sa circonscription, le changement de cap doit devenir une réalité.

Le dégel du point d'indice est un premier pas, même si une revalorisation de 3,5% reste insuffisante.

Mais, acceptons-en l'augure.

Maintenant, ce sont les suppressions d'emplois qu'il faut arrêter et, à la DGFIP, il faut même en recréer et remettre de vrais structures sur notre ancien maillage territorial.

Les documents qui nous ont été remis sont présentés habilement et vanteraient presque les mérites des suppressions d'emplois. Une autre politique prévaudra inexorablement.

Le combat va s'amplifier. Les Grèves vont se multiplier. FO sera toujours à côté du monde du travail, à ses côtés.

La DGFIP jouera un rôle majeur dans la remise en place de la justice sociale au premier plan dans notre Pays. Le militantisme syndical FO se veut optimiste car il veut changer les choses. Et, certaines utopies d'aujourd'hui, on le sait, deviennent les réalités de demain !